

LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nos opérations et nos produits sont conformes aux lois et réglementations en vigueur et respectent les principes du développement durable.

BMS

s'engage à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement par les actions suivantes :

1. DIMINUTION

de notre empreinte carbone

2. MAÎTRISE

des consommations d'eau, d'énergie et de matières premières

3. LIMITE

sa production de déchets et en favorisant leur valorisation et leur recyclage

4. ADOPTE

les mesures nécessaires pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique

5. SENSIBILISE

le personnel, les sous-traitants et les fournisseurs à l'enjeu du développement durable

